

CHSLD Domaine Saint-Dominique

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Capitale-Nationale  
Québec 

# JOURNAL L'ÉCHO

## MAI 2026





## ***Le Mot de la Gestionnaire Responsable du Milieu de Vie***

Chères familles, chers proches,

Le mois de mai s'installe enfin avec sa lumière, ses couleurs et cette énergie douce qui annonce les beaux jours. C'est une période qui invite au renouveau, aux rencontres et aux petits plaisirs partagés, que ce soit lors de nos activités, dans nos espaces extérieurs ou simplement autour d'une conversation chaleureuse.

Dans notre milieu de vie, le printemps est aussi synonyme de dynamisme. L'équipe travaille avec cœur afin de vous offrir un environnement sécuritaire, bienveillant et stimulant, où chacun peut se sentir chez soi. Au cours des prochaines semaines, plusieurs activités spéciales viendront souligner cette saison : ateliers créatifs, moments musicaux, célébrations thématiques et occasions de rassemblement intergénérationnel.

Le mois de mai nous rappelle également l'importance des liens précieux qui nous unissent. À l'approche de la fête des Mères, nous aurons une pensée toute particulière pour celles qui ont semé amour et bienveillance autour d'elles. Ce sera l'occasion de souligner ces parcours de vie inspirants et de créer ensemble de doux souvenirs.

Je tiens à remercier chaleureusement les familles et les proches pour leur présence et leur collaboration constantes. Votre implication contribue grandement à la richesse et à la vitalité de notre communauté.

À vous, chers résidents, merci de faire de ce lieu un véritable milieu de vie empreint d'humanité, de respect et de solidarité. Continuons à cultiver ensemble cette atmosphère où chacun trouve sa place.

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 16 mai 2026 pour nous faire part de votre avis dans le sondage sur la qualité de nos services.

Avec toute ma considération.

Isabelle Néron  
Gestionnaire Responsable du Milieu de Vie

# Votre opinion compte pour nous!

## Sondage sur la qualité de nos services

du 1<sup>er</sup> avril au 16 mai 2026

### **Vous êtes un résident ou un proche?**

Vous êtes invités à répondre au sondage visant à connaître votre expérience des soins et services offerts dans votre milieu de vie.

**Vous avez jusqu'au samedi 16 mai 2026  
pour remplir le sondage.**

Vous pouvez répondre au sondage par le biais d'un questionnaire papier ou en ligne en utilisant le lien suivant :

[www.ciusscn.ca/sondage](http://www.ciusscn.ca/sondage)



**Merci pour votre participation!**

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale et votre comité des résidents

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Capitale-Nationale

Québec



# Le Mot du Comité des Résidents

## **À inscrire à votre agenda : Jeudi, le 14 mai 2026 à 14h !**

Le bilan des activités du comité des résidents pour l'année 2025-2026 vous sera présenté lors d'une rencontre de partage, qui aura lieu jeudi 14 mai à 14h00 heures. Une invitation vous sera transmise quelques jours avant l'activité.

Cette rencontre est aussi une belle occasion pour discuter avec les gestionnaires du Domaine qui seront également présents :

Mme Isabelle Néron, gestionnaire responsable du milieu de vie, M. Jérémy Anguiera, chef des services techniques, Mme Isabelle Bourget, cheffe de service par intérim de la Direction de la Logistique et les chefs d'unité de vie (Gautier Sodjahin (RDC et 1<sup>er</sup>) – Maksym Fuks (2<sup>ième</sup>) – Jenny Martineau (3<sup>ième</sup>) – Yao Constant Adaye (4<sup>ième</sup>).

Pour rappel, le comité des résidents a cinq fonctions bien précises :

- Vous renseigner sur vos droits et vos obligations;
- Vous accompagner. A votre demande, si vous désirez porter plainte en raison d'une insatisfaction à l'égard des services ou pour signaler une situation problématique;
- Promouvoir et défendre vos droits en tant qu'usager recevant des services au sein d'une installation, le Domaine Saint-Dominique, qui fait partie du CIUSSS de la Capitale-Nationale;
- Évaluer votre degré de satisfaction à l'égard des services reçus;
- Promouvoir l'amélioration et la qualité des services.

Pour réaliser ce mandat, nous avons besoin de gens, résidents ou proches, qui désirent s'engager au sein du comité, à raison de quelques heures par mois.

Deux membres du comité dont les proches étaient auparavant hébergés au Domaine, Mmes Carole Bédard et Françoise Trudel, ont signifié qu'elles ne renouvelleraient pas leur mandat.

Deux résidents de longue date du Domaine, Mme Germaine D'Amour et M. Marcel Fréreau, ont accepté de poursuivre leur engagement.

Mme Lise Moore, dont la mère est hébergée au Domaine, a accepté de se joindre au comité et nous lui en sommes sincèrement reconnaissant.

Il reste cependant des postes à combler et votre engagement pourrait faire une réelle différence pour les résidents du Domaine.

Si vous désirez plus d'information sur le fonctionnement du comité, n'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner. Vous pourrez également signifier votre intérêt lors de la rencontre prévue le 15 mai.

Nous conservons aussi nos bonnes habitudes et poursuivons la présentation des droits des résidents.

### **Le 5<sup>ème</sup> droit : Le droit de consentir à des soins ou de les refuser**

Lorsque vous rencontrez un professionnel de la santé pour un problème, ce professionnel vous proposera une solution en lien avec le diagnostic qu'il posera ; ce peut-être une médication, une opération chirurgicale ou un autre traitement.

Vous avez le droit d'accepter ou de refuser ce qui vous est proposé. C'est ce que l'on appelle le consentement aux soins.

Le consentement doit être donné de façon libre et éclairée. Ce droit a donc comme condition préalable le droit à l'information, ce qui veut dire que le professionnel de la santé a le devoir de vous informer sur les avantages et les inconvénients de ce qui vous est proposé, sur les risques encourus, etc.

Au Domaine Saint-Dominique, cela veut dire notamment :

- Que tout résident et/ou son représentant a le droit de participer à l'élaboration de son plan de soins et d'accepter ou de refuser tel ou tel élément de ce plan. Par la suite, il a le droit d'accepter ou de refuser toute modification importante à ce plan de soins;
- Que tout résident ou son représentant a le droit d'accepter ou de refuser tout changement important à la médication qui lui est administrée.

Lorsqu'une personne est inapte, on peut chercher à obtenir le consentement qu'elle peut donner en fonction des capacités qui lui restent à comprendre et consentir. Son représentant légal doit en être informé.

Il va sans dire qu'il faut y penser à deux fois avant de refuser un traitement proposé par un professionnel de la santé. De plus, une telle décision a souvent un impact sur les autres résidents, impact qu'il convient de prendre en compte, d'autant plus que chacun vit en interrelation avec tous ses voisins et que son comportement entraîne nécessairement une réaction de ces derniers.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions, des commentaires ou afin que nous puissions vous aider à solutionner vos insatisfactions.

Comité des résidents du CHSLD Domaine Saint-Dominique

- Courriel : [cr.saint-dominique.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:cr.saint-dominique.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)
- Téléphone : 418-681-3561 poste 16732



## APPEL À BÉNÉVOLES

**Devenez membre du Comité des Résidents !  
Ensemble, faisons une différence !**

Le CHSLD Domaine Saint-Dominique est à la recherche de personnes engagées et bienveillantes pour rejoindre son **Comité des Résidents**.

### **Votre rôle :**

- Représenter les intérêts et les besoins des résidents
- Participer à l'amélioration de leur qualité de vie
- Collaborer avec l'équipe du CHSLD
- Proposer des idées et des initiatives positives

### **Pourquoi s'impliquer ? :**

- Faire une réelle différence dans la vie des résidents
- Contribuer à un milieu de vie humain et respectueux
- Partager votre expérience et vos idées
- Vivre une expérience enrichissante et valorisante

### **Engagement flexible :**

Quelques rencontres par année, selon vos disponibilités.

**Lieu** : CHSLD Domaine Saint-Dominique ou par Teams

### **Intéressé(e) ? :**

Contactez-nous pour en savoir plus ou pour soumettre votre candidature.

Par courriel : [cr.saint-dominique.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:cr.saint-dominique.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

Par téléphone : 418-681-3561 # 16732

# PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNATEUR

## PAB DE RÉFÉRENCE

### 1 Accueil attentionné

- Se présente et remet une carte de bienvenue
- Encourage la personnalisation de la chambre du résident et s'assure de la présence de l'histoire de vie

### 2 Participation à la rencontre interdisciplinaire

- Partage à l'équipe ses observations et ses stratégies d'intervention

### 3 Collaboration avec les proches

- Agit à titre de personne de référence pour les proches

### 4 Activités spontanées

- Contribue à l'animation du milieu de vie par la réalisation d'activités adaptées et personnalisées

### 5 Prévention du déconditionnement

- Favorise le maintien de l'autonomie du résidents dans ses activités de la vie quotidienne (marche, soins d'hygiène, hydratation, etc.)

### 6 Projet de vie et de fin de vie

- Accompagne le résident dans le respect de ses volontés tout au long de l'hébergement et en fin de vie



Un dévouement au bénéfice des résidents

Pour en  
savoir plus





## AIDEZ-NOUS À TROUVER UN NOM POUR NOS POULES !

**Nos poules arrivent à la fin du mois de mai...  
mais elles n'ont pas encore de nom !  
Nous faisons appel à votre créativité pour nous aider  
à leur en donner un 🎨**

**Proposez un ou plusieurs noms (drôles, doux, originaux... tout est permis !)**

### **Inscrivez vos idées :**

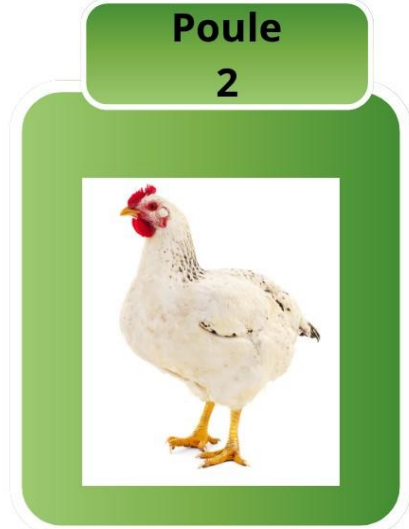
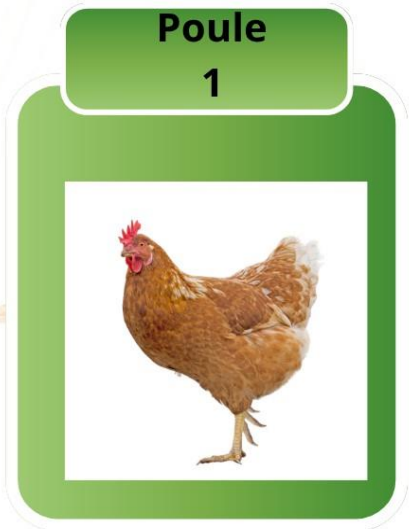
- Sur la feuille ci-après prévue à cet effet à remettre aux intervenantes Loisirs
- Donnez vos propositions directement auprès de l'équipe des loisirs

 **Date limite : Avant le 31 mai 2026**

Merci de votre participation !

*Éléonore – Josée - Mandja*

# AIDEZ-NOUS À TROUVER UN NOM POUR NOS NOUVELLES POULES.

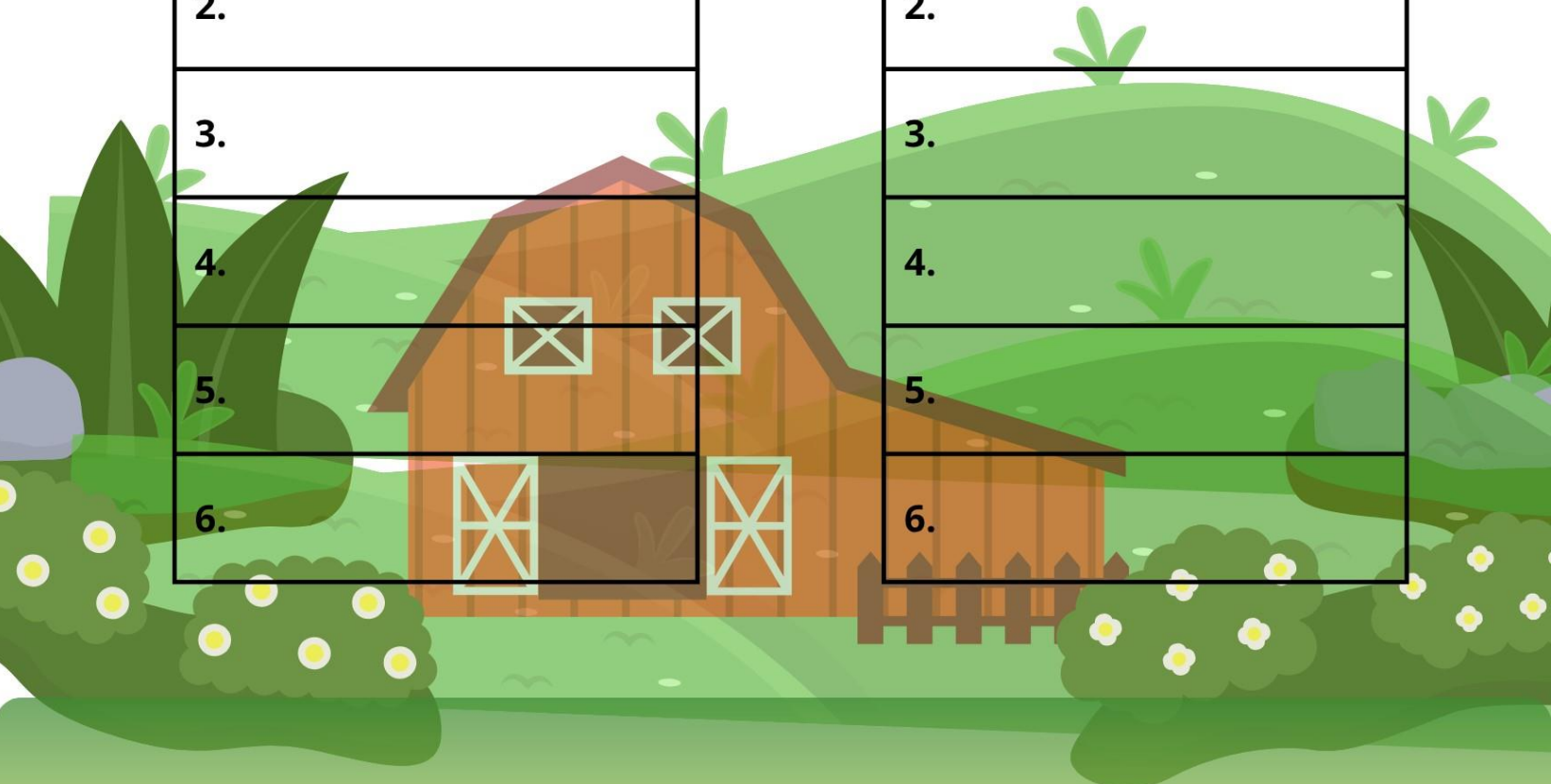


ex: Rousette

1.
2.
3.
4.
5.
6.

ex: cocotte

1.
2.
3.
4.
5.
6.



# Le rôle du Travailleur Social (TS) dans un CHSLD



Dans un centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) au Québec, le travailleur social (TS) joue un rôle central auprès des personnes âgées en perte d'autonomie, de leurs proches et de l'équipe interdisciplinaire.

## 1. Accueil et évaluation psychosociale

Dès l'admission du résident, le TS réalise une évaluation psychosociale complète. Il analyse la situation familiale, le réseau de soutien, les capacités d'adaptation, les enjeux affectifs liés à l'hébergement et les besoins particuliers. Cette évaluation permet d'identifier les facteurs de vulnérabilité (isolement, conflits familiaux, détresse psychologique, inaptitude, etc.) et d'orienter le plan d'intervention interdisciplinaire.

## 2. Accompagnement du résident

Le TS soutient le résident dans son processus d'adaptation au milieu de vie en CHSLD. L'entrée en hébergement représente souvent un moment charnière (perte du domicile, d'autonomie, de repères) et le TS offre une écoute active, des rencontres individuelles, un soutien émotionnel afin de préserver la dignité, l'autodétermination et la qualité de vie de la personne. Il intervient aussi en situation de crise (dépression, anxiété, conflits, fin de vie).

## 3. Soutien aux proches et aux aidants

Les familles vivent elles aussi des émotions complexes : culpabilité, épuisement, conflits décisionnels. Le TS les informe, les conseille et les accompagne dans leur rôle de proches aidants. Il favorise la communication entre la famille et l'équipe soignante, clarifie les attentes et aide à résoudre les tensions. Il peut également animer des rencontres familiales lors de décisions importantes (niveau de soins, consentement, fin de vie).

#### **4. Protection et représentation des droits**

Le TS veille au respect des droits des résidents, notamment en matière de consentement aux soins, d'inaptitude et de régimes de protection. Il peut collaborer avec le Curateur public du Québec lorsque la personne est inapte et sans représentant adéquat. Il s'assure que les décisions prises respectent l'intérêt et la volonté du résident, dans le cadre légal québécois.

#### **5. Travail interdisciplinaire**

En CHSLD, le TS collabore étroitement avec les infirmières, préposés aux bénéficiaires, médecins, ergothérapeutes, physiothérapeutes et autres professionnels. Il participe aux réunions cliniques, contribue au plan d'intervention et partage son analyse psychosociale afin d'assurer une prise en charge globale et cohérente.

#### **6. Intervention en fin de vie et accompagnement du deuil**

Le TS accompagne les résidents et leurs proches dans les étapes liées à la fin de vie. Il soutient la réflexion sur les niveaux de soins, aide à la préparation émotionnelle et offre un soutien lors du décès. Il peut également intervenir auprès des familles endeuillées.

Par son approche centrée sur la personne, son expertise en relations humaines et sa connaissance du cadre légal et organisationnel, il contribue à soutenir à la fois, les résidents hébergés et leurs proches dans un contexte souvent marqué par la vulnérabilité et la transition.

Au domaine, M. Jean-Michel Lavertu occupe le poste de travailleur social. Ses coordonnées sont : 418-681-3561 poste 16710 ou par courriel : [jean-michel.lavertu.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:jean-michel.lavertu.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca)).

**NOUVEAU !**

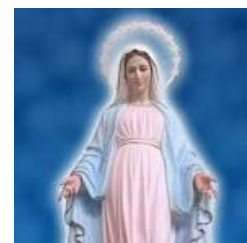


La Chapelle du Souvenir du 1<sup>er</sup> étage est maintenant rafraîchie et préparée pour recevoir les personnes désireuses de se recueillir dans un endroit propice à la prière et à la méditation.

**Ouverture officielle de la Chapelle du Souvenir le 1<sup>er</sup> mai prochain.**

Le mois sera consacré à MARIE :

C'est le mois de Marie,  
C'est le mois le plus beau !  
A la Vierge chérie,  
Disons un chant nouveau



Ornons le Sanctuaire De nos plus belles fleurs Offrons à notre Mère Et nos chants et nos cœurs.	De la saison nouvelle Qui dira les attraits Marie est bien plus belle Plus doux sont ses bienfaits	L'étoile bienfaisante Qui scintille au matin Est moins éblouissante Que son front tout divin
Au vallon solitaire Le lys en sa blancheur De cette Vierge Mère Retrace la candeur	Aimable violette Ta modeste beauté Est l'image parfaite De son humilité	Et quand la dernière heure Viendra finir nos ans Dans la sainte demeure Introduis tes enfants

**Proposé par Gisèle Drouin – Résidente**

# Les témoignages

## Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie, un nom à préserver, une mémoire à honorer

Valérie Deschamps, Évelyne Beaudin et Gabriel Martin : La première est spécialiste du patrimoine québécois ; la seconde fut la première mairesse de Sherbrooke ; le troisième est linguiste et éditeur.

Le 14 janvier dernier, le gouvernement du Québec annonçait un redécoupage de la carte électorale à la suite d'une consultation menée par la Commission de la représentation électorale. Parmi les changements proposés et mis en œuvre, figurait la création d'une nouvelle circonscription portant le nom de Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie. Un nom déposé sur le territoire comme on dépose une mémoire dans le temps. Un geste posé avec justesse et chargé de sens.

La création d'une nouvelle circonscription a ouvert un espace précieux pour rééquilibrer un peu plus la toponymie électorale du Québec, qui n'honorait jusqu'à ce jour que quatre femmes issues de l'époque de la Nouvelle-France. Or, chaque nom féminin inscrit sur le territoire agit comme une couture réparatrice, reliant des pans entiers de notre histoire trop longtemps laissés dans l'ombre. Car nommer, c'est choisir ce que l'on refuse d'oublier.

Dès l'émergence du mouvement pour le droit de vote des femmes au Québec, Marie-Lacoste Gérin-Lajoie en a porté l'élan et la direction, consacrant sa vie à élargir la démocratie, à en repousser les murs, à en ouvrir les portes. Ses batailles visaient moins à prendre place qu'à faire place à celles qui viendraient après.

Pour cette raison même, l'attribution de son nom à une circonscription électorale est tout indiquée. Rappelons d'ailleurs qu'elle a été désignée personnage historique par le ministère de la Culture et des Communications en 2019, reconnaissance formelle de l'ampleur et de la durée de son héritage.

Certaines personnes, dont le député local, demandent aujourd'hui que la nouvelle désignation soit remplacée. Toutefois, poser un tel geste en contexte de réparation mémorielle ne serait pas sans conséquence : cela viendrait interrompre une voix à peine installée dans l'espace public.

Le nouveau toponyme est idéal non seulement parce qu'il honore une femme qui a contribué de façon inestimable à la société québécoise, mais aussi parce qu'il est le fruit d'une consultation sérieuse, menée selon des critères établis, reconnus et appliqués avec rigueur par les instances responsables. La pertinence historique, la portée collective de l'apport et la valeur symbolique de la figure honorée figurent en effet au cœur de ces critères.

L'absence d'un ancrage local direct est invoqué pour disqualifier ce toponyme. Cet argument, pourtant, se fissure dès qu'on l'examine de près. La toponymie officielle du Québec rend hommage à de nombreuses figures sans lien géographique étroit avec les lieux qu'elles désignent. Ces noms balisent une mémoire commune et tracent des repères dans notre imaginaire collectif. On retrouve par exemple, sur la carte électorale des noms comme René-Lévesque, Camille-Laurin, Louis-Hébert, Robert-Baldwin, Jean-Lesage et même Jacques-Cartier. Ces choix n'ont, dans bien des cas, pas été motivés par l'apport direct que ces hommes ont eu à la communauté locale de la circonscription qu'ils désignent.

Alors que la toponymie reconnaît couramment des figures comme Albert Einstein, John F. Kennedy ou Victor Hugo sans exiger de lien territorial direct ni de lien avec la communauté, cette exigence tend à devenir, même inconsciemment, un filtre supplémentaire dès lors qu'un nom de femme est proposé.

Par ailleurs, la désofficialisation du nom de Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie aurait un poids symbolique considérable. Elle donnerait l'impression que l'héritage des femmes, même lorsqu'il est fondateur, peut encore être relégué à l'arrière-plan au moindre inconfort.

Pour toutes ces raisons, il est impératif que l'Assemblée nationale maintienne le nom de Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie comme nom de circonscription électorale, ce n'est pas seulement se souvenir d'une femme du passé, c'est accepter que certaines traces demeurent visibles, qu'elles continuent de nous accompagner et d'éclairer notre parcours démocratique.

Ce choix dépasse la simple désignation d'un territoire : il inscrit dans l'espace public la mémoire d'un engagement qui traverse le temps.

Extrait du Journal Libre Opinion

Proposé par Germaine d'Amour, Résidente, Avril 2026

## La question qui tue ! ...

Que faire, que dire, que penser pour trouver une note positive et heureuse, capable de supporter ce chaotique printemps 2026, remplis d'imprévus. Je n'aurais pas assez de tout le petit journal l'Écho pour détailler les irritants de la vie actuelle dans la belle province.

En suivant de près les réseaux sociaux, les journalistes, les chroniqueurs sportifs, politiques et autres, dans notre monde à l'envers, oui nous sommes dans le creux de la vague avec tous ces échecs dans plusieurs domaines tels que : le budget déficitaire, les systèmes scolaires et hospitaliers déboussolés, les guerres à l'horizon, le coût de la vie, des familles endettées et violentées, des itinérants sans espoirs, des jeunes exploités, des rues défoncées, un passage à oublier, c'est la déprime.

Pourtant on sait par l'expérience du passé, que chaque époque connaît une déchéance pour ensuite se hisser vers une nouvelle ère avec une jeunesse enthousiaste et des personnes motivées et de bonne volonté.

Alors, que répondre à la QUESTION QUI TUE ?

Le 10 décembre 1957, le grand écrivain Albert Camus a dit « Chaque génération se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait qu'elle ne le fera pas, mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse ».

Moi, je veux être avec les gens qui croient en l'avenir et qu'en tout temps, après la dépression, c'est la remontée et c'est avec Jacques Michel, le chanteur récemment décédé, que je réponds à la question qui tue : « Viens, un nouveau jour va se lever et son soleil brillera pour la majorité qui s'éveille ».

Gisèle Drouin  
Résidente – Avril 2026



## **Le rôle central de l'alimentation en milieu de vie**

L'alimentation est une composante essentielle de la qualité de vie. Que ce soit à domicile, en centre d'hébergement ou en RPA, manger est à la fois un besoin physiologique, un plaisir, un repère identitaire et culturel.

Ce n'est pas uniquement un acte nutritionnel. En centre d'hébergement, cette vision est encore plus critique, car les résidents présentent souvent une perte d'autonomie importante, des troubles cognitifs (ex. démence) et une prévalence élevée de dénutrition

Ainsi, l'alimentation devient un **outil thérapeutique et relationnel**, en plus d'être un service logistique.

## **Dénutrition : un enjeu majeur et sous-estimé**

La fréquence élevée de la dénutrition chez les personnes âgées est multifactorielle mais demeure souvent liée à une perte d'appétit (anorexie du vieillissement), diverses maladies chroniques, l'isolement social, des problèmes bucco-dentaires et des troubles de déglutition.

Elle entraîne une perte de masse musculaire (sarcopénie), un risque accru de chutes, un retard de cicatrisation, une augmentation de la morbidité et de la mortalité d'où l'importance du dépistage systématique et efficace dont un suivi du poids rigoureux et des interventions nutritionnelles précoces, ceci nécessite une attention de tous les professionnels avisés gravitant autour des résidents

## **Individualisation de l'alimentation**

Il est primordial d'adapter l'alimentation aux préférences, habitudes et capacités des personnes âgées selon les principes du respect des goûts et des aversions habituelles et pour les mets offerts sur place, aussi tenir compte de la culture alimentaire au moment de repenser le menu et au moment de la consultation du résident ou de sa famille.

Il demeure nécessaire d'adapter les textures des solides et de la consistance des liquides et bien sûr d'offrir de la flexibilité par les heures de repas, le choix entre deux menus au dîner et au souper (voir offre des aliments toujours disponibles au centre d'hébergement), une belle offre de collations adaptées qui rotationne, la grosseur des portions, permettre des aliments « plaisir » même non optimaux, etc.

Évidemment, cela représente un défi organisationnel majeur puisque les contraintes de production alimentaire tendent à standardiser les menus, mais il est prouvé que la personnalisation améliore les apports alimentaires, elle réduit les refus alimentaires et favorise le bien-être. En ce sens, l'aide des techniciennes en diététique est précieuse au moment de l'admission et tout au long de l'hébergement.

L'implication des familles et des résidents est primordiale dans l'élaboration du menu afin d'assurer un levier pour l'amélioration continue des mets.

Texte inspiré du livre l'alimentation en RPA, défis, perspectives et avenir de Marie Marquis.

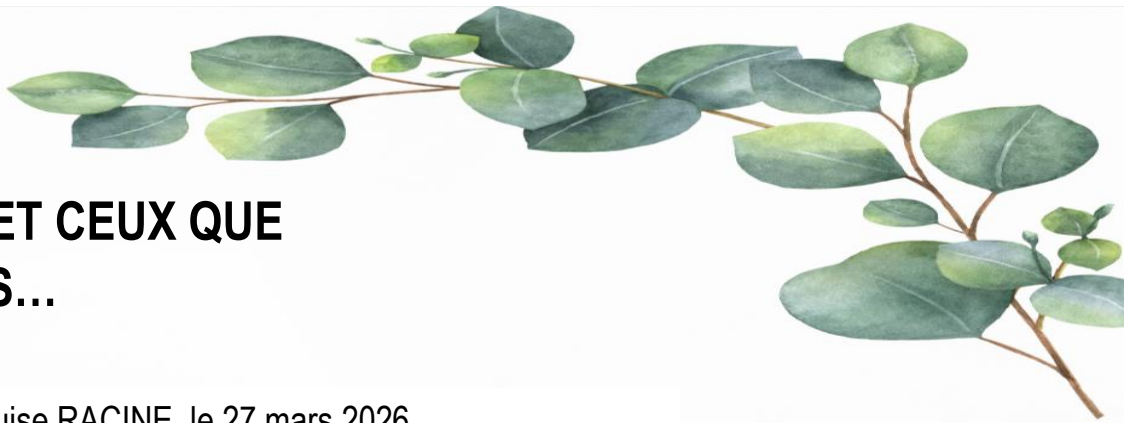
Dominique Caron-Dorval, Dt.P. MSc. – Nutritionniste  
(418.681.3561 poste 16712 – dominique.caron-dorval.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)



*Joyeux  
Anniversaire  
aux natifs de mai*

- |     |                                                               |
|-----|---------------------------------------------------------------|
| 1er | M. Jacques POTVIN<br>M. Jacques MÉNARD                        |
| 2   | M. Robert LANDRY                                              |
| 4   | M. Lellis DELISLE<br>Mme Fernande SIMARD<br>M. Gaston DELISLE |
| 5   | Mme Madeleine POMERLEAU<br>Mme Céline LEBLANC                 |
| 6   | Mme Doris LACOMBE                                             |
| 9   | Mme Thérèse CHAMBERLAND<br>Mme Marie-Rose SAVARD              |
| 13  | Mme Denise RACETTE                                            |
| 21  | Mme Raymonde GOULET                                           |
| 22  | Mme Louise COUTU                                              |
| 25  | M. François FORTIER                                           |
| 29  | M. Robert PLOURDE                                             |





## A TOUTES CELLES ET CEUX QUE NOUS AVONS AIMÉS...

Louise RACINE, le 27 mars 2026

Diane CLOUTIER, le 28 mars 2026

Fleur-Ange CHABOT, le 8 avril 2026

Jeanne-d'Arc RHÉAUME, le 18 avril 2026



## Les nouveaux résidents

Agnès CARMEN (125A)

Jocelyne FERLAND (226A)

Yolande MORIN (024)

Céline LEBLANC (436)

Roland SAUVAGEAU (318)



# KALEIDOSCOPE DE PHOTOS

\*\*\*\*\*

## ANIMATION PÂQUES ET POISSON D'AVRIL





"En Mai Fais ce qu'il te plaît"



# LES JEUX !!!

## Mots à trouver :

ABEILLE	BASKETTEUR
BOTTINE	CAFEIERE
CERTIFIER	COAGULATEUR
DEDAIGNABLE	DERIVE
DIGESTEUR	DISPOSITION
DURCIR	ENTREPRENEUR
FAMILIAL	HELIOGRAPHE
INFERIORISER	INIQUE
ITERER	LAVETTE
LEADER	LOUFOQUERIE
MANAGEMENT	MENTIR
MYROBOLAN	NOUVELLEMENT
ONAGRE	ORBITE
PARENTE	PARODIE
PEGASE	PREFET
QUALITE	RAISIN
REBOUCHER	SIFFLER
VERMISSEAU	

N E R V C E R T I F I E R H E  
O I U E T N E R A P D L E L T  
I R E R D E R I V E R L L E D  
T E T M E E E E D L I I F R I  
I U T I R S T A B O C E F I G  
S Q E S G A I F G O R B I T E  
O O K S A G L R A P U A S N S  
P F S E N E A G O M D C P E T  
S U A A O P U E E I I I H M E  
I O B U H L Q P U T R L S E U  
D L L E A D E R E Q T E I G R  
E N I T T O B E R E I E F A C  
T N E M E L L E V U O N V N L  
R U E N E R P E R T N E I A I  
R A I S I N A L O B O R Y M L

**Moins facile qu'on pense!** En allant le plus vite possible, et en suivant les lignes, nommez à voix haute la couleur de l'encre avec laquelle est écrit chaque mot. Par exemple, le premier mot BLEU est écrit à l'encre verte, on doit donc dire VERT. Le second mot JAUNE est écrit en bleu, on doit dire BLEU, etc. On vous en fait voir de toutes les couleurs!

BLEU	JAUNE	BLEU	ROUGE	BLEU
VERT	JAUNE	ROUGE	VERT	JAUNE
VERT	ROUGE	VERT	JAUNE	JAUNE
JAUNE	ROUGE	JAUNE	VERT	BLEU
BLEU	ROUGE	JAUNE	JAUNE	VERT
ROUGE	BLEU	VERT	JAUNE	VERT



## MOTS MÊLÉS: LA MONTAGNE

Retrouver et entourer dans la grille les mots (barrer les mots trouvés)

L	S	P	I	S	T	E	E	D	A	L	A	C	S	E	E
E	O	A	E	X	M	E	E	A	M	A	R	O	N	A	P
G	M	P	U	G	O	G	E	T	R	A	N	S	A	T	S
E	M	L	Q	L	N	A	N	E	T	T	O	E	R	E	E
D	E	O	I	A	T	P	N	M	E	A	I	T	C	R	D
A	T	M	R	C	A	L	O	S	L	M	S	T	A	T	N
C	A	B	E	I	G	A	D	I	A	A	N	E	M	R	A
S	L	A	H	E	N	R	N	R	H	S	E	U	P	E	H
A	P	L	P	R	E	M	A	U	C	S	C	Q	I	K	I
C	I	I	E	O	R	O	R	O	D	I	S	A	N	K	M
A	N	S	L	F	O	R	E	T	I	F	A	R	G	I	A
R	I	A	E	C	A	N	Y	O	N	I	N	G	N	N	L
R	S	G	T	E	D	U	T	I	T	L	A	E	A	G	A
E	M	E	I	R	R	E	M	O	N	T	E	E	I	E	Y
I	E	S	E	P	L	A	E	V	E	R	E	S	T	G	A
S	N	A	S	I	O	R	O	C	H	E	U	S	E	S	E

ALPAGE ALPES ALPINISME ALTITUDE  
 ANDES APLOMB ARMOR ASCENSION  
 BALISAGE CAMPING CANYONING CASCADE  
 CHALET DÉGEL ESCALADE EVEREST  
 FORÊT HIMALAYA GLACIER MASSIF  
 MONTAGNE NEIGE OISANS PANORAMA  
 PISTE RANDONNÉE RAQUETTES REMONTÉE  
 ROCHEUSES SIERRA SOMMET TÉLÉPHÉRIQUE  
 TERTRE TOURISME TRANSAT



Solution: Le mot mystère

**EXTRAORDINAIRE**